Domaine	Filière	Spécialité	Type
Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	Sciences Financière et Comptabilité	Comptabilité et finance	Académique/ en ligne
	Sciences de Gestion	Gestion public	Académique/ en ligne

Art.2 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et le Recteur de l'Université de la Formation Continue sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Fait à Alger le : 22 OCT. 2017

Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique